Bulletin Municipal

Année 2015, Numéro 2
Date de parution : mars 2015

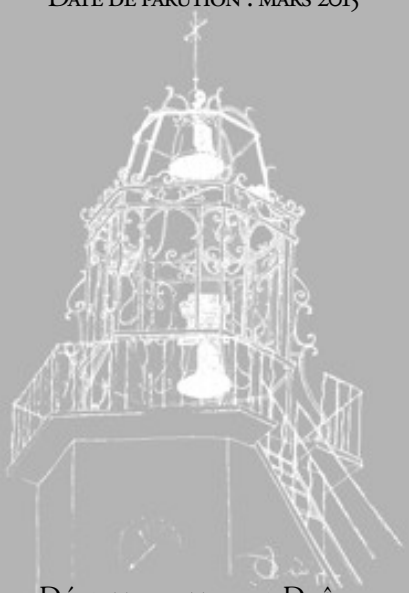

Département de la Drôme
Mairie de VENTEROL
26110

Ouverture de la mairie
et de la Poste :
Lundi : 9 h00 à 12 h30
Mardi : 9 h00 à 12 h30
Mercredi : 9 h30 à 13 h00
Jeudi : 9 h30 à 13 h00
La Poste uniquement
Vendredi : 9 h30 à 13 h00

La permanence du Maire
les mardis de 10 h à 12 h
Première adjointe
sur rendez-vous

Tél : 04 75 27 91 11
Fax : 04 75 27 09 12

http://venterol.net
mairie-venterol@wanadoo.fr

Le mot du Maire

Le repas des aînés a été, comme les autres années, un grand moment de convivialité. Nous nous retrouvons toujours avec plaisir autour d'un verre et d'un bon repas, c'est pourquoi je consacre du temps et de l'énergie pour la réouverture du Bistrot de Venterol sur la base d'un projet solide et concret.

J'espère avoir bientôt à ce sujet une bonne nouvelle à vous annoncer.

Nous n'oublions pas pour autant les drames et les émotions de ce début d'année. Nous en avons tiré des leçons d'unité, de tolérance et de respect. Sachons ne pas les oublier dès le Printemps revenu et restons vigilants.

Les 22 et 29 mars, nous sommes appelés à élire nos conseillers départementaux. Ces élus devront gérer au mieux notre département dans un périmètre de compétences qui est en cours de définition par le parlement. Puis, en décembre, viendront les élections régionales, pour nous celles de Rhône-Alpes-Auvergne.

Dans un contexte en forte évolution au niveau de l'organisation territoriale de la France et en ces temps difficiles pour de nombreux pays, dont le nôtre, nous devrons faire notre choix sans nous tromper d'objectif.

Pour la démocratie, il est important de **se mobiliser en nombre pour ces élections, comme Venterol a toujours su le faire.**

> « … se mobiliser en nombre pour ces élections, comme Venterol a toujours su le faire. »

Un Village Toujours Plus Propre

Nous faisons à nouveau appel au civisme de nous tous, Venterolais et Venterolaises

Nous vous demandons d'être vigilants concernant vos dépôts d'ordures ménagères, vos dépôts de verre, de papier et cartons, qui doivent se faire uniquement dans les containers mis à disposition à cet effet.

Si toutefois les containers sont pleins, ne les chargez pas jusqu'au débordement…. Mais rejoignez plutôt un autre point de ramassage, afin d'éviter au vent de disperser les sacs, aux animaux errants de les déchirer ……..

Le carton, petit format, doit être plié ou découpé et déposé dans les containers « **tri** » à couvercle jaune, **en aucun cas** dans ceux à couvercle vert.

Les objets encombrants, tels que meubles, déchets d'équipement électrique et électronique, déchets dangereux et ainsi que les cartons n'ont en aucun cas leur place dans nos lieux de ramassage, ils doivent être impérativement transportés à la déchèterie, ZA des Laurons à Nyons.

Quant aux déchets verts, ils peuvent être broyés puis réutilisés ou bien transportés à la déchèterie mais jamais déversés dans les ravins et lits de ruisseau au risque d'obstruer et entraîner des dégâts. Même obligation d'ailleurs pour les gravats…

Si toutefois vous avez besoin de renseignements concernant le tri de vos déchets, n'oubliez pas que nous restons à votre disposition pour essayer de vous aider, et qu'un guide pratique concernant le tri est à votre disposition en mairie.

HORAIRES d'OUVERTURE DÉCHÈTERIE : du lundi au samedi de 9 h-12 h / 14 h-17 h

PROTEGEONS NOTRE PLANETE

Association JEV Langues

Recherche familles d'accueil bénévoles pour de jeunes étrangers de 15 à 18 ans venus de tous les horizons.

- Durée des séjours : quelques semaines à quelques mois.
- Objectif : partager la vie d'une famille française, découvrir la culture et le système scolaire

Contact : Anne-Marie Vignon : 06 81 63 67 04 / 04 75 98 56 30 – anne-marie.vignon@orange.fr

Futur parking

Le dossier de l'entrée Nord « Déclaration d'utilité publique », a été validé par la préfecture. L'enquête publique est imminente.

Le Parc des Baronnies provençales

Le Parc des Baronnies provençales a été officiellement créé par décret au Journal Officiel mercredi 28 janvier, devenant le 51ème Parc naturel régional de France, après celui du Morbihan classé en octobre 2014.

En décembre dernier, 10 ans après, quasiment jour pour jour, le lancement de la procédure d'élaboration de la charte d'un parc naturel régional par les conseils régionaux Rhône-Alpes et PACA, Ségolène Royal, Ministre de l'Ecologie et du Développement durable, avait annoncé la reconnaissance par l'Etat du parc des Baronnies.

Les orientations stratégiques de la charte qui engage pour 12 ans les signataires portent 3 ambitions fortes pour ce territoire :

- Fonder l'évolution des Baronnies provençales sur la préservation et la valorisation des différents atouts naturels et humains
- Relocaliser une économie fondée sur l'identité et la valorisation des ressources territoriales
- Concevoir un aménagement cohérent, solidaire et durable des Baronnies provençales.

Préparation du Plan Communal de Sauvegarde

Pendant la semaine du 16 au 20 mars 2015 essais de tocsin.

Lutte contre l'insécurité routière /permis de conduire

Depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site sécurisé :

https://www.telepoints.info

Cette information gratuite est importante pour tous les titulaires d'un permis de conduire.

De plus des stages de sensibilisation au risque routier, dits « stages de récupération de points » sont un RDV citoyen pour tous ceux qui partagent l'espace routier.

Des stages sont organisés à proximité. Pour en savoir plus : www.stage-recuperation-points.com

Avis de décès :

Françoise MAURY, décédée le 27 décembre 2014 à Nyons.

Olympe SAGE, épouse BARITEAUD, décédée le 2 février 2015 à Labenne (Landes)

Sincères condoléances aux familles

Vendredi 16 janvier 2015 : Les vœux du maire.

Ce rendez-vous annuel incontournable a, comme chaque année, mobilisé de nombreux Venterolais dont quelques personnes nouvellement installées dans la commune. A cette occasion, l'équipe municipale et l'assistance leur ont souhaité chaleureusement la bienvenue.

Dominique Jouve a pris la parole pour exprimer tout d'abord notre émotion partagée suite aux attentats et assassinats du 7 janvier, à la mobilisation locale et nationale, et appeler à l'unisson de nos responsables et concitoyens à la défense des libertés, au respect des valeurs qui nous unissent, en excluant toute tentation d'amalgame. Ses propos ont été relayés par la déclaration de Christian Lotthé qui avait eu le triste privilège de se trouver le jour du drame près du lieu de l'attentat de Charlie Hebdo.

Ce fut également l'occasion de faire le point sur la vie de la commune (700 habitants à ce jour) au cours de l'année écoulée : à l'état civil, 3 décès et 4 naissances ainsi que 2 mariages ; 64 élèves à l'école du village, ce qui génère un peu d'inquiétude pour le maintien à venir des effectifs, 52 élèves en secondaire dont 45 à Nyons.

Le personnel de la mairie et de l'école a connu quelques changements : Morgane Mège, sous contrat Emploi d'avenir, partage son temps de service entre la mairie et l'école, Estelle Riste a pris ses fonctions d'agent de cuisine pour la cantine scolaire au mois de janvier et Claudie Lee a succédé à Vincent Jallerat à la direction de l'école. Vanessa Le fort et Elsa Gire enseignent à mi-temps au cycle 3. De nombreux intervenants ont rejoint le personnel en place pour garantir des activités périscolaires de qualité aux enfants.

Certains chantiers sont achevés, d'autres commencent : Le Temple restauré à été inauguré le 5 décembre et gestion et animation sont désormais confiées à l'association éponyme. Les travaux de l'église, d'isolation de la mairie, de l'espace public devant la mairie et d'assainissement de la Grand rue sont terminés aussitôt relayés par leur suite, rue du Moulin puis route de Nyons. En projet : la réfection de la toiture de la chapelle Sainte-Perpétue, le réaménagement des locaux de la mairie pour de meilleures conditions de travail et d'accueil. Concernant la gestion, il n'y a pas eu de nouvel emprunt souscrit en 2014. Les coûts de fonctionnement ont été maîtrisés dans un contexte difficile de dotations réduites. Aucun poste à même de générer des économies n'est négligé.

L'animation du village est réelle et réussie grâce au concours actif des associations et à l'engagement de nombreux Venterolais, la vie quotidienne continue de s'améliorer grâce à un stationnement plus discipliné et une circulation mieux maîtrisée et la mobilisation de tous pour un village toujours plus propre et toujours plus fleuri est vivement souhaitée.

Dominique Jouve a terminé en remerciant tous les collègues, ancienne et nouvelle équipe municipale, ainsi que tout le personnel communal pour leur motivation, leur implication et leur sens du service public au quotidien.

Le verre de l'amitié, en donnant du cœur aux échanges, a scellé la soirée amicalement.

La restauration du Temple... en chiffres

Le Temple est prêt à remplir sa fonction de lieu d'animation culturelle, à l'appui d'une équipe associative engagée. Voici les données chiffrées du coût de cette opération :

Ressources	Date obtention	Montant (HT)	Taux (%)
Département Culture	06-2013	9 333 €	7.81%
Conseil Général – dotation cantonale	04-2013	42 240 €	35.34%
Fondation du patrimoine	07-2013	5 000 €	4.19%
Autres financements : APAVEN	03-2014	23 000 €	19.25%
Sous-total aides publiques et privées		79 573 €	66.58%
Part du demandeur : Commune de Venterol sur fonds propres – Pas d'emprunt.		39 957 €	33.42%
TOTAL prévisionnel des dépenses :		119 530 € *(soit 143 436 € TTC)*	100%

Montant TTC des dépenses à l'issue des travaux : 145 313.12 €

L'association Le Temple... c'est parti !

En 2014, vous avez découvert le temple rénové à l'occasion des premières manifestations et de l'inauguration.

En 2015, vous vous demandez ce qui va s'y passer et qui s'en occupe.

Venez vous informer, nous rencontrer, nous soutenir, nous aider... Peut-être.

Monique PICHON, Odile TOUILLIER, Patrick TITZ, Jacqueline VEILHAN.

Le 28 mars : à 20 h portes ouvertes et lancement de la programmation 2015

à 20 h 30 présentation de la première exposition 2015 « Drôme de Dames » réalisée en 2014 par une jeune nyonsaise, dans le cadre d'un service civique.

Témoignages et échanges avec des femmes viticultrices et agricultrices de notre région.

A P A V E N

EXPO Sur la Grande Guerre

Nous sommes toujours à la recherche d'objets, de documents ayant un lien avec la Grande Guerre afin d'étoffer l'exposition qui se déroulera au temple du 5 au 10 mai 2015. Nous avons quelques documents intéressants sur la vie à Venterol durant la guerre (lettres, cahier d'écolier, cartes postales, ...). Un casque Adrian, deux douilles d'obus, livrets militaires et divers « diplômes », mais aussi un document instructif sur l'érection du monument aux morts. Nous comptons sur vous pour dénicher dans vos greniers et ailleurs des témoignages sur ce terrible conflit.

Contact : APAVEN mairie de Venterol ou 06 88 91 02 40.

Assemblée générale de l'APAVEN

L'assemblée générale de l'Association pour le patrimoine venterolais aura lieu le vendredi 10 avril à 20 h30 au Temple. Ce sera l'occasion de faire le bilan moral et financier de l'association mais aussi de parler de nos projets après une année très riche. De plus on vous présentera les documents sur la vie quotidienne des Venterolais et des soldats durant le conflit.

A V A M
Des nouvelles de l'association

Les ateliers à l'année, cours de piano, guitare, percussions corporelles, danse, peinture/dessin, fonctionnent bien.

Les TAPS (Temps d'Activités Périscolaires) musicaux avec Agnès Griffe se maintiennent joyeusement.

De nombreux projets se profilent pour les mois à venir :

— Stage **« Méli Mél'arts »,** les **15, 16, 17 avril,** pour les enfants de 6 à 12 ans.

Musique, peinture, conte et grands jeux nous permettront de voyager à travers le monde des sons, des couleurs et des univers de chacun, dans une atmosphère sympathique et ludique !

Le **vendredi 17 avril après midi,** est prévu un atelier de présentation des instruments du monde avec les artistes de la compagnie des Papillons Bleus, belle introduction à leur spectacle **« Le voyage de Tao »** qui aura lieu ce même jour à la salle des fêtes, vers 17 h30 et sera ouvert à tous. Ultérieurement, des affiches préciseront l'heure exacte

— Notre fête de la musique, **le 14 juin,** avec en ouverture, la présentation des ateliers musicaux de l'année puis, de la musique non stop avec des groupes divers au style varié d'ici et d'ailleurs. La soirée sera animée par le groupe **Karthala**.

Nous vous attendrons nombreux, pour fêter en musique l'arrivée de l'été !

— Le parcours artistique, les **17, 18, 19 juillet**

Rues, jardins, caves, cours et calades Venterolaises seront investis par de nombreux artistes.

Un concert-spectacle **« Pétrouchka »** sera proposé le 18 juillet au soir.

Réservez dès maintenant vos soirées du 14 juin et du 18 juillet !

Les « Mercredis de Venterol »

Mercredi 11 mars : « Témoignage d'un expatrié français à Moscou. Les russes au quotidien »" Soirée animée par Jean-Paul Falaise : 20 h30 – salle du conseil municipal.

Mercredi 1er avril : Atelier « Décoration d'œufs de Pâques » suivi d'un goûter.

15 h-17 h au Foyer Gounod. Activité partagée avec quelques résidents et encadrée par le personnel et l'équipe des Mercredis de Venterol.

Le prochain Bulletin

Prochain Bulletin municipal début mai. Les articles et informations à diffuser devront parvenir au secrétariat de la mairie, **lundi 13 avril dernier délai.** Merci d'avance pour vos contributions

Elections départementales : 22 et 29 mars prochains

Les conseillers départementaux remplacent les conseillers généraux, qui siègent au Conseil Général. La nouveauté réside dans le fait que, pour ce scrutin, nous voterons pour un binôme de candidats, obligatoirement composé d'un homme et d'une femme (binôme paritaire) et un binôme de suppléants, également paritaire.

Le canton de Nyons et Baronnies, composé des anciens cantons de Nyons, Buis-les-Baronnies, Rémuzat et Séderon, se substitue à l'ancien canton de Nyons et passe à 73 communes. Ce nouveau canton nécessite donc une nouvelle élection : l'assemblée du Conseil Général sera renouvelée dans sa totalité pour former le Conseil Départemental.

Ouverture des bureaux de vote : 8 h – 18 h – salle du conseil municipal.

Gestion des eaux pluviales

La gestion des eaux est désormais une priorité nationale. Il est impératif de séparer l'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales. C'est la raison principale des travaux onéreux en cours de réalisation dans le village.

Par ailleurs, nous versons à la ville de Nyons et au fermier, pour le traitement de nos effluents par la station d'épuration, des redevances basées sur le volume global traité. Il est donc de notre intérêt de réduire ce volume en le limitant aux eaux usées.

Le maire rappelle donc qu'**en zone d'assainissement collectif il est strictement interdit de faire déverser les eaux pluviales dans le réseau de collecte des eaux usées.**

Repas des aînés

Dimanche 15 février, les aînés de Venterol étaient invités par la municipalité à partager un repas à la salle des fêtes communale. Quatre vingt convives ont apprécié les mets délicats préparés par Sophie et Prosper du Café de la Poste et accompagnés de nectar local. L'après-midi s'est prolongée dans la joie des retrouvailles et la bonne humeur avec un moment de nostalgie quand Marcel a projeté le film de la rencontre de 1993. Le maire de l'époque, Alexis Lesaux, était présent, mais sans cravate pour cette fois ! Le maire actuel, Dominique Jouve, a lancé un appel aux bonnes volontés pour recréer une association venterolaise qui pourrait proposer des animations et de bons moments de convivialité aux anciens de la commune et d'ailleurs.

Les organisatrices, Maryse Bonnevie, Martine Tourre et Marie Coullet, se sont chargées de remettre un colis gourmand aux personnes qui ne pouvaient pas se déplacer pour participer au repas.

Nouveau à Venterol : « Camion-pizzas »

M. Yamani ZIAISSA stationne avec son camion chaque lundi soir de 17 h30 à 21 h30, sur la place de la Mairie, et propose à la vente un choix de pizzas préparées sur place.

Téléphone 06 50 96 28 56.

Soirée Paëlla

Le ***samedi 28 mars 2015,*** à ***20 h*** à la ***salle des fêtes de Venterol,*** l'association « Les non voyants et leurs drôles de machines » organise une ***soirée Paëlla.***

Venez nombreux !!! Ambiance festive garantie !

Le repas est au prix de ***12 € par personne.***

Seules les réservations acquittées ***avant le samedi 14 mars 2015*** seront prises en compte.

Seulement 100 places, alors dépêchez vous !

Réservations par courrier à : NVDM, BP 11, 26110 Venterol, par couriel : nvdm@orange.fr ou par téléphone au 06.30.18.05.24

« Bienvenue dans mon jardin »

Parmi nos concitoyens, Laetitia Gaudefroy Colombot vient de publier un ouvrage qui invite à entrer dans son jardin, avec joie et pour le plus grand plaisir des yeux et des sensations. Mêlant peinture et poésie, « Bienvenue dans mon jardin » est un hymne à la vie et à la beauté. L'auteure nous invite ici à la résilience, à l'humilité et au partage.

Ouvrage disponible auprès des éditions du Bon Pied (La Fauchère – 26 110 Sainte Jalle) ou à la librairie de l'Olivier à Nyons au prix de 12 € (port offert).

1, 2, 3 Compostez

Mercredi 21 janvier, des membres de l'association « Toilettes du monde », des élèves de CP, CE1, CE2, CM1, CM2 ont récolté le compost de 2014 et « remis en route » le processus du compostage pour l'année 2015.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les enfants armés de pelles et tamis ont éliminé du compost de l'année 2014 les plus gros éléments.

Nous avons récolté une poubelle pleine de 80L de compost prêt à être utilisé au jardin.

En observant le premier bac de compostage, nous avons remarqué que certains déchets se décomposent mal car trop gros. Par exemple, le pain, les fruits, les coquilles d'œufs demandent à être réduits en plus petits morceaux avant d'être déposés dans le bac.

Nous avons vu beaucoup de vers de terre et de larves de cétoines. C'est bon signe !

Les larves de cétoines se nourrissent de déchets végétaux et de matière organique en décomposition, aussi trouvent-elles dans le tas de compost un environnement idéal.

La larve de cétoine après la nymphose se transforme en cétoine dorée. La cétoine dorée est très utile au jardin car elle fait partie des insectes pollinisateurs.

Petit rappel : dans le compost on ne met que des déchets végétaux, il ne faut pas mettre des restes de viande.

Nous vous rappelons que ce compostage est collectif. Vous pouvez y déposer vos déchets végétaux issus de votre cuisine. Il est situé derrière l'école sous le cerisier.

Nous remercions chaleureusement l'association « Toilettes du monde » pour son aide technique très précieuse.

Sensitiv'spa
Institut de beauté

Le 12 janvier dernier, l'institut de beauté Sensitiv'spa a ouvert sa belle porte dans la rue du Bout du Monde. Nous avons franchi le seuil, à la rencontre de Cathie, créatrice du lieu et esthéticienne.

Tout de suite, c'est une sensation de douceur, de sérénité et de bien-être qui enveloppe le visiteur, une impression de temps suspendu.

L'accueil de Cathie est simple, direct, chaleureux. Elle nous livre volontiers quelques éléments de son parcours : après une formation de styliste, pour des raisons personnelles, elle fait évoluer sa carrière vers l'esthétique et le conseil en diététique, motivée par un besoin de contact, de rapport privilégié et personnalisé à la clientèle, adapté aux étapes de la vie. Forte de plusieurs années d'expérience, elle n'a jamais cessé de renforcer et développer ses compétences en les complétant par différentes formations.

Le lieu est agréablement aménagé, décoration sobre et de bon goût, ambiance spa, pour une parenthèse de bien-être. Elle travaille uniquement avec des produits naturels et biologiques qu'elle a sélectionnés et qu'elle propose également à la vente.

Cathie pratique également des soins à domicile.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une belle réussite à son entreprise, valeur ajoutée pour le village.

Téléphone 04 75 28 02 33
Site : www.sensitiv-spa.com -
e-mail : sensitiv.spa@gmail.com